

**REPUBLIQUE DU BENIN**

\*\*\*\*\*



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**

\*\*\*\*\*

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**

**DOMAINE** : Sciences de l'Education et de la Formation

**MENTION** : Professorat de l'Enseignement Secondaire

**SPECIALITE** : Lettres Modernes

**GRADE** : Licence / BAPES

**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE**

**PRESENTE PAR**

Idjiwa Rigobert  
AGASSA.

**SOUS LA DIRECTION DE :**

Professeur Okri Pascal  
TOSSOU.

Maître de conférences des  
Universités du C.A.M.E.S

Année académique : 2016-2017

## **SUJET**

**L'IMPACT DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS  
SUR LES RENDEMENTS SCOLAIRES.**

## Sommaire

Dédicace.....	4
Remerciements .....	5
Définitions des sigles, acronymes et abréviations.....	7
Liste des tableaux et schémas.....	8
Résumé.....	9
<b>Introduction.....</b>	<b>12</b>
<b>Chapitre 1 : Cadre théorique et méthodologique de la recherche.....</b>	<b>28</b>
Section 1 : Cadre théorique de la recherche.....	24
Section 2 : Cadre méthodologique de la recherche.....	28
<b>Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats et suggestions .....</b>	<b>46</b>
Section 1 : Présentation et analyse des résultats.....	39
Section 2 : Suggestions .....	46
<b>Conclusion.....</b>	<b>47</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>49</b>
<b>Sitographie .....</b>	<b>50</b>

## **Dédicace**

Je dédie le présent travail de recherche au Dieu tout-puissant. Sans son secours précieux, sa bénédiction incontestable et son assistance inconditionnelle, il est certain que ce mémorable moment de ma soutenance ne verra jamais le jour. Dans la joie et l'allégresse, je voudrais témoigner aussi humainement que possible toute ma gratitude à toi, Père éternel.

## **Remerciements**

J'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué consciemment ou inconsciemment à la formation de ma personnalité. Il s'agit de tous les hommes et de toutes les femmes qui m'ont soutenu à quelque niveau de l'aventure qui est la mienne. Néanmoins, je m'en voudrais de ne pas adresser mes salutations particulières à :

- monsieur le Professeur Okri Pascal TOSSOU qui a eu la bienveillance de diriger le présent travail de recherche et d'attiser en moi la flamme du travail bien fait.

- mon maître de stage monsieur Rodrigue OUNDA pour son soutien et son encadrement.

- les enseignants qui m'ont gardé de l'Ecole Primaire Publique d'Erokowari jusqu'à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo en passant par le Collège d'Enseignement Général de Kèrè.

- les amis élèves-Professeurs de l'ENS notamment ceux des Lettres-Modernes

- mes familles AGASSA et KOCHOLE de Dassa-Zoumè pour leurs soutiens de tous les instants.

## Définition des sigles, acronymes, abréviations et nouvelles terminologies

### 1- Les sigles, acronymes et abréviations.

**CAPES** : Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire

**BAPES** : Brevet d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire.

**BEPC** : Brevet d’Etude du Premier Cycle.

**CBG** : Chimie Biologie Géologie.

**PSE** : Psychologie et Science de l’Education.

**SE** : Science Economique.

**SVT** : Science de la Vie et de la Terre.

**PCT** : Physique Chimie et Technologie

**HG** : Histoire- Géographie.

**FR** : Le Français (discipline scolaire).

**AN** : L’Anglais (discipline scolaire).

**APC** : Approche Par Compétences.

**CEG** : Collège d’Enseignement Général.

**ENS** : Ecole Normale Supérieure.

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l’Education, la science et la Culture.

**INFRE** : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education.

**WIFI** : Norme de communication sans fil permettant la transmission des données numériques par ondes radioélectriques entre divers appareils d’un réseau local.

**6<sup>ème</sup>** : Première année du premier cycle dans l’enseignement général au Bénin.

**5<sup>ème</sup>** : Deuxième année du premier cycle dans l’enseignement général au Bénin.

**4<sup>ème</sup>** : Troisième année du premier cycle dans l’enseignement général au Bénin.

**3 ème:** Quatrième année du premier cycle dans l'enseignement général au Bénin.

## **2- Les nouvelles terminologies**

Les **enseignants professionnels** sont les enseignants qui ont suivi la formation du niveau de BAPES ou de CAPES.

Les **enseignants académiques** sont les enseignants qui ont suivi une formation académique dans des filières d'enseignement et qui enseignent les disciplines s'y rattachant.

Exemple ; L'enseignant formé en Lettres-Modernes qui enseigne le Français.

Les **enseignants polyvalents** sont les enseignants qui enseignent deux ou plusieurs disciplines alors que leur formation les destine à l'enseignement d'une seule discipline.

Exemple : L'enseignant formé en Géographie qui enseigne le Français.

Les **enseignants par défaut** sont les enseignants qui ont bénéficié d'une formation académique ou professionnelle inappropriée à l'enseignement des disciplines scolaires en vigueur dans l'enseignement général au Bénin.

Exemple ; L'enseignant formé en Psychologie qui enseigne le Français.

## **Liste des tableaux et schémas**

### **1- Les tableaux**

Tableau n 1 : L'échantillon de la population cible de la recherche

Tableau n 2 : La formation suivie par les enseignants ciblés

Tableau n 3 : Les rendements scolaires des enseignants ciblés

### **2 –Schéma**

Schéma n 1 : Schéma expliquant le sujet.

## Résumé

Dans le débat qui se mène aujourd'hui sur le faible taux des rendements scolaires, de nombreux discours mettent très souvent en jeu la responsabilité des apprenants. En effet, il est fréquent d'entendre de nombreux acteurs du système éducatif béninois y compris les enseignants tenir des propos comme : 'les apprenants sont paresseux', 'c'est une promotion médiocre'. Mais, derrière ces chapelets de critiques et d'accusations à l'endroit des apprenants sans défense, l'on oublie très souvent la responsabilité des enseignants et surtout celle de leur formation. En termes clairs, la responsabilité de la formation des enseignants est souvent ignorée ou insuffisamment évoquée dans la crise actuelle que traverse le système éducatif béninois. Et pourtant, le peu de temps passé au milieu de ces enseignants nous a permis, même en étant stagiaire, de constater que ces enseignants, donneurs de leçon, ne sont pas exempts de tout reproche. C'est en partant de ce constat que nous avons jugé utile de réfléchir, à la fin de notre formation, sur « *L'impact de la formation des enseignants sur les rendements scolaires* ». L'objectif visé est d'établir la part de responsabilité de la formation des enseignants dans les rendements scolaires. Après avoir orienté nos recherches sur la base de deux hypothèses, l'on peut dire sans hésitation aucune que la formation des enseignants favorise de bons rendements scolaires. Toutefois, la même étude reconnaît que la majorité des enseignants, actuellement en poste dans les collèges et lycées du Bénin, n'ont pas bénéficié de cette formation. Ce malheureux constat qui justifie à suffisance le faible taux des rendements scolaires au Bénin vient aussi rappeler la nécessaire obligation pour le Bénin de disposer des enseignants bien formés et productifs. Pour y arriver, de nombreuses dispositions doivent être prises tant dans le cadre de la formation des enseignants qu'au niveau du secteur de l'enseignement secondaire

## INTRODUCTION

Dans un passé récent, le Bénin, l'ancien Dahomey, s'est véritablement imposé comme un maillon déterminant dans la gestion de plusieurs pays ouest-africains. En effet, ce pays de l'Afrique francophone, bien qu'économiquement pauvre et socialement souffrant, disposait de l'intelligentsia la plus recherchée de la sous-région ouest-africaine. La preuve, les cadres béninois ont été sollicités pour servir dans bien de pays ouest-africains et même dans l'Afrique tout entière. Avec une élite pareille dont la compétence est reconnue dans les administrations ivoiriennes, saluée dans le secteur d'enseignement au Gabon et au Togo, le Bénin a acquis la célébrité d'être le grenier des oiseaux rares de l'Afrique. Dès lors, tout le peuple béninois raffole de cette renommée qui, selon lui, témoigne de l'intelligence de ses fils mais également et surtout du dynamisme de son système éducatif.

Mais, face à l'épreuve du temps, ce dynamisme du système éducatif béninois, générateur des moments glorieux du pays dans toute l'Afrique, va progressivement s'éclipser pour finir par laisser place à un système éducatif qui, dans sa forme et dans son fond, suscite toutes les formes de polémiques. Mais, à côté de ces polémiques très ouvertes et à la limite houleuses, le système éducatif béninois connaît un autre mal qui, lui aussi, se fait de plus en plus persistant : la baisse du niveau des apprenants.

Face à la montée cancéreuse et gravissime de ce fléau et compte tenu de ses implications dans le développement du pays entier, les acteurs de l'éducation : enseignants, gouvernants et savants ont pris, selon leur niveau de responsabilité des dispositions afin de corriger le tir. Toutefois, le mal s'enracine, s'enfle et semble visiblement défier les différentes résolutions prises en vue de son éradication.

Au vu de cet échec cuisant dans la résolution du faible taux des rendements scolaires, il urge, pour le salut du système éducatif, de changer de paradigme en repensant le problème. Autrement dit, il faut commencer déjà à apprécier la responsabilité des enseignants dans cette crise afin de proposer les thérapeutiques adéquates.

Il convient de faire remarquer que dans tout système éducatif, quelle que soit l'approche qui le fonde, l'enseignant est le pilier voire le socle de l'œuvre éducative. En effet, l'enseignant est le guide devant assurer la marche de l'apprenant vers la connaissance dans toutes ses dimensions. Ceci exige donc de lui des compétences aux plans intellectuel, pédagogique, didactique et social car la finalité de sa mission reste la formation des hommes capables d'apporter leur contribution au développement de la société. C'est en appréciant cette place de choix qu'occupe l'enseignant dans le contexte du système éducatif béninois que le méta-rapport au titre significatif: *La question enseignante au Bénin : un diagnostic holistique pour la construction d'une politique enseignante consensuelle, soutenable et durable (UNESCO-BREDA, 2011,p 72)* fait observer que « l'enseignant béninois reste un acteur central dans la transmission des savoirs ». Si l'on s'accorde à reconnaître l'importance de l'enseignant dans l'œuvre éducative, il est également à admettre que sa fonction dans la société c'est-à-dire celle de former des citoyens est plus que fondamentale pour tout pays aspirant au développement.

A l'analyse, on comprend aisément que l'enseignant est une denrée fondamentale dans toute communauté humaine et surtout dans un pays comme le Bénin que le Président de la République du Bénin, Patrice TALON, qualifie à tort ou à raison de « désert de compétences », C'est pour ces raisons que toute politique éducative au Bénin doit, pour être bénéfique, viser la formation effective et véritable des enseignants tant en quantité qu'en qualité suffisante. Autrement dit, la formation

des enseignants apparait aujourd'hui comme une nécessité absolue pour le système éducatif béninois car tout système éducatif ne vaut que ce que valent les enseignants qui font sa raison d'être. Tel est aussi le point de vue de l'essayiste Roger KOUDOADINOU qui affirme dans son *essai* au titre évocateur *Curseurs Curatifs à un système éducatif dévasté* « La qualité des hommes qui forment les apprenants est la mesure de performance de tout système éducatif » p.26.

Mais, s'il est à espérer que le système éducatif béninois forme et dispose des enseignants qualifiés, la réalité actuelle est que la majorité des enseignants actuellement en poste dans les collèges et lycées du Bénin n'ont pas été véritablement formés pour l'exercice de cette profession.

Quoiqu'on dise, ce déficit de formation observé chez certains enseignants est un indicateur grave pour la performance du système éducatif béninois. C'est pourquoi en ces temps-ci où les rendements scolaires des apprenants sont alarmants, il est utile d'apprécier le niveau de responsabilité de la formation des enseignants dans cette crise. C'est d'ailleurs à cette tâche que nous allons nous atteler tout au long de ce travail de recherche. Pour y arriver, le présent travail de recherche va s'appuyer substantiellement sur deux chapitres :

- le premier chapitre présente le cadre théorique et méthodologique de la recherche
- le deuxième chapitre porte sur la présentation et l'analyse des résultats et des suggestions.

## **Chapitre 1 Cadre théorique et méthodologique de la recherche**

Le premier chapitre de notre travail prend en compte le cadre théorique et méthodologique de la recherche.

### **Section1 : Le cadre théorique de la recherche.**

Cette section regroupe le contexte et enjeu du sujet, la problématique, les objectifs et hypothèses de la recherche et l'explication détaillée du sujet.

#### **1- Contexte et enjeu du sujet**

Dans un pays comme le Bénin où le système éducatif connaît, depuis des années, l'épineux problème de la baisse du niveau des apprenants, parler de « *l'impact de la formation des enseignants sur les rendements scolaires* » n'est pas anodin. En effet, l'importance de ce sujet ne réside pas seulement au fait qu'il rime avec l'actualité mais aussi et surtout au fait qu'il pose clairement les deux problèmes cruciaux du système éducatif béninois. Il faut admettre, avant tout, que ce sujet est une invite à une série de réflexions sur la formation des enseignants au Bénin. A cela, s'ajoute le problème des rendements scolaires connus de tous pour avoir été au centre de nombreux séminaires, colloques et états généraux mais jamais résolu jusqu'ici. On comprend aisément donc que la mise en relation de ces deux problèmes sensibles dans un même sujet augure une tâche intéressante et immense.

Signalons d'abord que pour mieux apprécier l'état actuel de la formation des enseignants au Bénin, il s'impose à nous un retour dans le passé. En interrogeant le passé, l'on constate très vite que le Bénin, dans son histoire, n'a jamais eu une politique constante et fixe en ce qui concerne la formation des enseignants. La preuve, l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo créée en 1978 et censée offrir une formation initiale intégrée aux élèves-professeurs verra très vite ses portes fermées. Cette fermeture intervenue dans le cadre du

Programme d'Ajustement Structurel va, pendant deux décennies, priver le Bénin d'enseignants qualifiés. Au total, le Bénin aura passé plus de deux décennies de sa vie sans former des enseignants du secondaire dignes de nom.

Tous ces évènements historiques ont concouru à ce que de nombreux enseignants, actuellement en poste dans les collèges et lycées du Bénin, n'aient bénéficié d'aucune formation fut-elle professionnelle ou académique pour l'enseignement au secondaire. Selon le méta-rapport : *La question enseignante au Bénin : un diagnostic holistique pour la construction d'une politique enseignante consensuelle, soutenable et durable réalisé par UNESCO-BREDA en 2011* « La grande majorité des enseignants en poste n'ont pas été formés avec une proportion variant de 53% au primaire à environ 70% à la maternelle et dans l'enseignement secondaire (général ou technique professionnel) ».

Quoiqu'on dise, ces données traduisent d'une part la banalisation de l'enseignement au Bénin et, d'autre part, le malaise profond du système éducatif béninois. Pour remonter la pente, toutes les forces vives de la nation doivent s'engager et chercher les voies et moyens de résolution de ce problème car l'efficacité du système éducatif béninois en dépend.

S'agissant du faible taux des rendements scolaires, retenons que c'est le mal le plus notoire du système éducatif béninois. En vérité, les rendements scolaires des apprenants baissent drastiquement au fil du temps. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à considérer le taux de réussite au baccalauréat qui a d'abord connu une période faste en passant de 18.73% en 1990 à 46% en 2005 avant de chuter drastiquement à 23.7% en 2014 (Direction d'Office du Bac, 2015). Pour le Brevet d'Etude du Premier Cycle, la tendance des résultats scolaires est aussi baissière en passant de 59% en 2004 à 30.2% en 2015 (Direction des Examens et Concours 2015).

Il est clair, au vu de ces statistiques, que le système éducatif béninois doit opérer de profondes mutations afin qu'il retrouve son dynamisme qui a pendant longtemps fait la fierté du Bénin. Mais, avant d'en arriver là, il faut déjà commencer à situer dans cette crise la responsabilité de tous les acteurs du système éducatif béninois en partant de la formation des enseignants. Tel est le sens de notre travail de recherche.

## **2-La problématique**

Même si partout où il y a des humains, il y a forcément d'éducation, il faut se garder de croire que l'éducation est une donnée brute. En effet, l'éducation est un projet qu'une communauté humaine pense, conçoit et met en place à un moment donné de son histoire et dont elle assure la transmission au moyen de l'enseignement. Loin d'être un ensemble de connaissances universelles, statiques et applicables à tous les peuples de toutes les époques, l'éducation reste une œuvre humaine qui prend en compte les besoins et les aspirations de la société qui la met en place. On comprend donc que l'éducation d'une société peut varier et changer suivant plusieurs facteurs. Autrement dit, l'évolution de l'esprit humain et les mutations et aspirations politiques, sociales et économiques d'une société peuvent conduire les pédagogues, hommes de science, chercheurs et gouvernants à réorienter l'éducation d'une société. C'est dans ce dynamisme que les systèmes éducatifs, canaux par excellence de la transmission de l'éducation, varient dans leur approche au rythme des peuples et des époques. De ces changements de système et d'approche, il résulte que les fonctions de l'enseignant dans l'œuvre éducative soient inconstantes. Ainsi, de l'Approche Par Contenu à l'Approche Par Compétences, l'enseignant de départ, le « *magister dixit* », s'est complètement effacé pour laisser place à un enseignant « *guide*, dont le rôle est de faciliter la construction des connaissances aux apprenants.

Mais, même si les rôles de l'enseignant varient et arrivent même à s'opposer d'une approche à une autre, une réalité demeure constante : l'enseignant est un acteur central dans l'œuvre éducative.

Au Bénin, malgré l'adoption et la généralisation de l'Approche Par Compétences dans les années 2000, l'enseignant du secondaire continue d'assurer, contrairement aux idées reçues, de multiples fonctions dans l'œuvre éducative. En vérité, la fonction fondamentale de l'enseignant dans le contexte béninois est de créer une situation d'apprentissage susceptible d'amener les apprenants à construire eux-mêmes les savoirs et les connaissances. Ce rôle d'intermédiaire que doit jouer l'enseignant entre les savoirs et les apprenants exige de lui des connaissances tant pédagogiques que didactiques. En d'autres termes, l'enseignant doit assurer la marche des apprenants vers la découverte et l'acquisition de la connaissance et du savoir. Tout en constituant une personne ressource, l'enseignant de l'approche actuelle au Bénin ne doit pas perdre de vue qu'il prépare l'apprenant à l'insertion professionnelle mais aussi et surtout à la vie sociale. C'est pourquoi, il doit pouvoir inculquer à ceux-ci les valeurs sociales et morales qui feront d'eux de futurs citoyens exemplaires ayant à cœur le développement du pays.

A l'analyse, on s'accorde à reconnaître qu'au Bénin, l'enseignant du secondaire est, plus que par le passé, sollicité dans l'œuvre éducative que ce soit aux plans intellectuel et pédagogique qu'aux plans moral et social.

Vu l'immensité de ces tâches et les obligations auxquelles elles appellent, il n'est plus à démontrer que les enseignants doivent impérativement bénéficier d'une formation professionnelle de qualité avant et pendant l'exercice de leur profession. Or, la réalité actuelle du système éducatif béninois confirme sans-contexte que la majorité des enseignants, actuellement en poste dans les collèges et lycées du Bénin, n'ont véritablement pas bénéficié d'une formation les ayant préparé à l'exercice de leur profession.

Parallèlement au problème de la formation des enseignants, il faut dire que le système éducatif béninois connaît un autre mal qui ne cesse de faire parler de lui: le faible taux des rendements scolaires des apprenants.

A y voir de près et en rapprochant les deux problèmes à savoir la formation des enseignants et le faible taux des rendements scolaires des apprenants, l'on se pose les questions suivantes :

- la formation des enseignants au Bénin favorise-t-elle de bons rendements scolaires ?

-la formation des enseignants au Bénin ne favorise-t-elle pas de bons rendements scolaires ?

Voilà les interrogations auxquelles nous apporterons des éléments de réponses à travers le développement de notre travail de recherche.

### **3-Etat de la question**

Les conséquences de la formation des enseignants sur les rendements scolaires est sans conteste une préoccupation de grande importance dans le milieu scientifique. La preuve, de nombreux chercheurs et savants se sont consacrés à l'étude de ce sujet à travers des travaux scientifiques aussi riches que variés. En effet, il s'agit essentiellement des essais, des rapports, des chroniques et des mémoires qui traitent de la formation des enseignants au Bénin ou du rapport entre la formation des enseignants et les rendements scolaires.

Dans son essai *Curseurs Curatifs à un système éducatif dévasté*, l'essayiste Roger KOUDOADINO s'est livré à un exercice de diagnostic du système éducatif béninois. Dans son projet de proposer des solutions aux maux qu'il a diagnostiqués, l'essayiste a longuement insisté sur la formation des enseignants. Pour ce dernier, la formation des enseignants est la condition sine qua non que doit remplir tout système éducatif aspirant à l'efficacité. La qualité des

enseignants qui passe absolument par la formation est si fondamentale aux yeux de Roger KOUDOADINOU au point qu'il en fait, dans son essai *Curseurs Curatifs à un système éducatif dévasté*, le pivot de tout système éducatif : « Il faut fermer les écoles si l'on ne sait pas que la première bonne raison qu'on a de les ouvrir, c'est d'y mettre des enseignants de qualité pour y accueillir nos enfants et leur dispenser des savoirs dont la validité nous rassure » p.25. Vu que le Bénin dispose de peu d'enseignants formés, l'auteur de l'essai propose que l'Etat béninois œuvre davantage dans la formation des enseignants tant en quantité qu'en qualité suffisante. Cet objectif ne sera véritablement atteint que lorsque l'Etat béninois s'engagera à créer les conditions favorables. C'est pourquoi, l'essayiste Roger KOUDOADINOU, très sûr de lui, prévient « Toute politique de redressement de l'école béninoise est vouée à l'échec si elle ne commence pas par satisfaire à l'exigence fondamentale de disposer de centre de formation digne de nom, avec des accessoires comme, complexe d'internat, initiation de pointe à l'informatique dotation en matériels didactiques, bibliothèque numérique, etc. pour tous les corps de l'enseignement ». Telle est la tâche à laquelle Roger KOUDOADINOU invite les dirigeants béninois pour que la formation des enseignants soit véritablement assurée au Bénin.

Hormis Roger KOUDOADINOU, le méta-rapport : *La question enseignante au Bénin : un diagnostic holistique pour la construction d'une politique enseignante consensuelle, soutenable et durable (UNESCO-BREDA, 2011)* s'est également penché sur la question de la formation des enseignants au Bénin. En effet, ledit méta-rapport a montré la nécessité pour le Bénin de s'engager dans la formation des enseignants. Après avoir déploré et fait constater que 72% (2008-2009) des enseignants permanents et contractuels d'Etat ne disposent pas d'une formation professionnelle requise, le méta-rapport a suggéré que la formation professionnelle des enseignants soit systématisée. Autrement dit, la formation des enseignants au Bénin ne doit plus être une initiative de l'Etat sur

fond des calculs politiques. La formation des enseignants doit, selon le méta-rapport, s'inscrire dans un programme bien défini c'est-à-dire un programme qui prend en compte les besoins en formations des enseignants avant et pendant l'exercice de leur profession d'enseignement. Pour la réussite de ce projet, le méta-rapport suggère que les Ecoles Normales Supérieures soient multipliées pour permettre à celles-ci d'assurer la formation quantitative des enseignants. En ce qui concerne la qualité de la formation, le méta-rapport a proposé que le contenu des enseignements soit amélioré afin que l'équilibre entre les connaissances académiques et les connaissances professionnelles soit rétabli. Une bonne formation des enseignants passe absolument par leur bonne formation pratique. C'est pourquoi, Serge Armel ATTENOUKON a consacré une étude à la formation pratique des enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire. Dans la chronique consacrée à la question ; *La formation pratique des enseignants ; cas du système éducatif béninois*, Serge Armel ATTENOUKON a révélé les énormes insuffisances dont souffre la formation des enseignants au Bénin. Ces insuffisances, quoique nombreuses, peuvent être mises sous deux paniers. Le premier panier prend en compte les insuffisances qui portent atteinte à la qualité de la formation .Il s'agit, essentiellement pour le chroniqueur, du niveau intellectuel pas trop rassurant des candidats recrutés dans les centres de formation. Le chroniqueur a souhaité que les modalités de recrutements des candidats, à titre payant, tiennent davantage compte de leur profil intellectuel. Se prononçant sur la formation continue des enseignants, Serge Armel ATTENOUKON a également déploré le manque de sérieux qui caractérise cette formation. Pour lui, « La formation continue ne peut plus être un événement ponctuel de quelques jours ou des vacances scolaires avec plusieurs acteurs et auquel les enseignants sont conviés selon la disponibilité de salles de classes laissées vacantes et du personnel pédagogique utilisé par ailleurs. Il est nécessaire de s'orienter vers un degré d'organisation comparable à ce qu'on observe pour la formation initiale ».

Le deuxième panier d'insuffisances relevées porte sur l'aspect quantitatif de la formation des enseignants. Ces insuffisances ont pour nom l'exiguïté du cadre physique des Ecoles Normales Supérieures existantes et le manque d'équipements dont elles souffrent. Serge Armel ATTENOUKON conclut que la résolution de ces multiples problèmes permettra au système éducatif béninois de disposer des enseignants tant en quantité qu'en qualité.

Dans son mémoire de fin de cycle réalisé sous la direction du Dr Toussaint VIGNINOU, GBESSO K Franck a réfléchi sur « *la problématique de la formation initiale des enseignants et rendement interne dans l'enseignement secondaire au Bénin : Cas du CEG MERIDIEN* ». Après avoir fondé sa recherche sur les enquêtes, GBESSO K Franck livre à travers son mémoire de 64 pages les résultats ci-après. En effet, l'étude précise que 83,70% des personnes interrogées reconnaissent l'influence positive de la formation initiale des enseignants sur les rendements scolaires pendant que 94,28% reconnaissent la baisse des rendements scolaires.

En définitive, il faut retenir que le sujet de notre recherche n'est pas dans le domaine scientifique u n terrain vierge. De plus, il faut noter que toutes les études reconnaissent l'influence positive de la formation des enseignants sur les rendements scolaires. C'est d'ailleurs ce qui justifie leur unanime souhait de voir le Bénin disposer des enseignants bien formés.

### **3-Objectifs de l'étude.**

#### **3-1-Objectif général**

En choisissant de travailler sur « *l'impact de la formation des enseignants sur les rendements scolaires* », notre objectif est de déterminer la responsabilité de la formation des enseignants dans les rendements scolaires des apprenants des lycées et collèges du Bénin.

#### **3-2-Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, le présent travail vise à :

- dresser un bilan global sur la formation des enseignants du secondaire au Bénin ;
- déterminer les conséquences de la formation des enseignants sur les rendements scolaires ;
- faire des propositions pour une formation réussie des enseignants du secondaire.

### **4- Hypothèses**

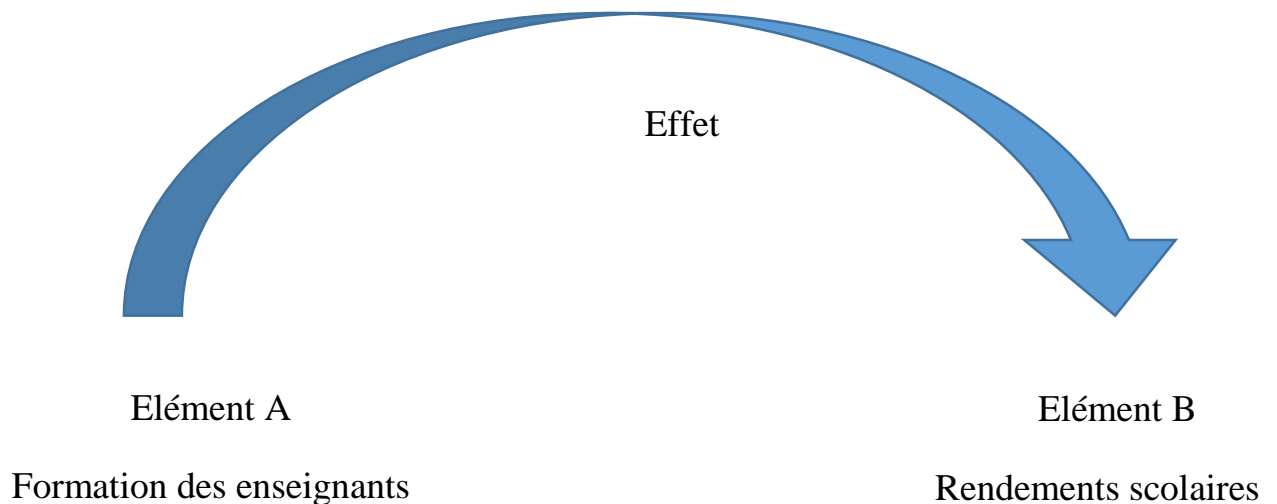
Pour réaliser le présent travail de recherche, nous allons nous baser sur deux hypothèses.

- Les apprenants des enseignants formés ont de bons résultats scolaires.
- Les apprenants des enseignants formés ont de mauvais rendements scolaires

### **5: L'explication détaillée du sujet**

Pour mieux comprendre et mieux cerner les contours du sujet de notre étude : « *L'impact de la formation des enseignants sur les rendements scolaires* », il s'impose à nous le devoir d'interroger les mots ou expressions ayant participé à sa constitution. En effet, il s'agit de recourir aux sens des mots, suivre leur évolution afin de donner une explication claire et explicite du sujet.

Le mot **impact** est un emprunt du latin classique « *impactus* » signifiant frappé c'est-à-dire le participe passé du verbe frapper. Au XIXe siècle, le terme sera utilisé en physique pour exprimer le choc d'un projectile à l'endroit de sa chute. Avec le temps, la langue anglaise va s'appropriier le mot pour désigner les retentissements indirects ou non d'un évènement, d'un processus, d'une activité sur l'environnement, la santé etc. En s'inspirant de ce sens anglais du mot, le Français va l'intégrer dans son vocabulaire pour désigner un choc ou effet produit. De ce développement, il est à retenir que le terme impact exprime l'idée d'effet produit par un élément sur un autre. Comme on le voit, le mot impact sous-entend l'existence d'un rapport entre deux choses. Par ailleurs, le schéma ci-après explique les implications du mot impact dans le présent sujet de recherche.



La **formation** est l'action de former. Or, former vient du latin classique « *forma* » signifiant forme. Par formation, on peut donc entendre toute action, tout projet visant à donner une forme, un pli, une configuration à quelque chose ou à quelqu'un.

La formation est alors toute entreprise qui, à travers des activités d'éducation, d'enseignement et d'instruction, outille et prépare une personne à l'exercice d'une activité ou d'une profession dans la société. Toute formation vise, à cet effet, à préparer l'apprenant à l'exercice d'une profession. Selon Florentine HOUEDENOU « La formation se réfère aux statuts et aux rôles professionnels auxquels l'individu se prépare à jouer dans la société », *aspects historiques et conceptuels de l'éducation*. De manière globale, la formation est l'ensemble des instructions et des enseignements théoriques et/ou pratiques dont bénéficie une personne en situation d'apprentissage dans le but de la préparer à l'exercice d'une activité utile et bénéfique à la société.

**L'enseignant** est toute personne qui enseigne. Or, enseigner revient à instruire, à transmettre à quelqu'un des connaissances et des savoirs. L'enseignant est donc toute personne qui assure le développement intellectuel, social et moral des apprenants qu'elle a en charge. Selon l'*UNESCO*, l'enseignant est « toute personne qui, dans les écoles, a en charge l'éducation des enfants ».

On peut donc dire que l'enseignant est celui dont la mission est de transmettre des connaissances et des savoirs à des personnes supposées plus jeunes. Comme on le voit, la mission de l'enseignant s'inscrit dans un cadre précis et bien orienté. Dans le contexte béninois, les activités de l'enseignant sont définies par l'Approche Par Compétences. Il est important de préciser aussi qu'en raison de la finalité et du bénéficiaire de l'enseignement, les enseignants peuvent se situer à divers ordres de l'enseignement. Ainsi, l'on distingue des enseignants de la maternelle, du primaire, secondaire et d'université. Il est à préciser que le présent travail de recherche prend seulement en compte les enseignants du secondaire (1<sup>er</sup> Cycle). Autrement dit, l'étude cible uniquement et seulement les enseignants et les apprenants des classes de 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des collèges et lycées du Bénin.

En rapprochant les définitions des deux concepts : la formation et l'enseignant, l'on peut conclure que la formation des enseignants est l'ensemble

des connaissances et des savoir-faire dont bénéficient les élèves-professeurs et qui les préparent à l'exercice de la profession d'enseignement dans les collèges et lycées du Bénin. Au Bénin, les centres de formation des enseignants sont les Ecoles Normales Supérieures.

Selon le *dictionnaire Antidote*, le **rendement** signifie « l'efficacité d'une personne dans le travail », Le rendement exprime alors la performance réalisée par une personne dans l'exercice d'une activité. Cette performance peut-être bonne ou mauvaise selon l'unité de mesure.

L'adjectif **scolaire** désigne ce qui est relatif à l'enseignement ou à l'école. Le mot scolaire contextualise les rendements en apportant l'information que les rendements dont il est question sont liés à l'enseignement.

Les **rendements scolaires** signifient alors les performances réalisées dans le secteur de l'enseignement secondaire. En effet, les rendements scolaires peuvent-être internes ou externes. **Le rendement interne** s'apprécie en termes quantitatifs et mesure le rapport entre les connaissances, les aptitudes acquises par les apprenants et les objectifs à atteindre. **Le rendement externe** d'un système éducatif se mesure en termes d'objectifs économique, politique et socioculturel atteints. Le rendement externe apprécie les objectifs du système éducatif suivant la qualité des individus sortis du système c'est-à-dire leur contribution dans la société.

Dans le cadre du présent travail de recherche, les rendements scolaires sont les résultats obtenus par les apprenants ou les enseignants à la fin d'une année scolaire ou à la fin d'un cycle d'enseignement.

En définitive, il faut noter que le sujet « *L'impact de la formation des enseignants sur les rendements scolaires* » nous invite à déterminer les conséquences de la formation dont ont bénéficié les enseignants du secondaire sur les résultats scolaires des apprenants des collèges et lycées du Bénin.

## **Section 2- Cadre de l'étude et démarche méthodologique de la recherche**

### **1 – Cadre de l'étude**

En raison du nombre des Collèges d'Enseignement Général du Bénin et en raison des moyens très peu limités dont nous disposons, il nous a été impossible d'étendre la présente recherche sur toute l'étendue du territoire national. Par contre, nous avons fait l'option de nous limiter sur deux Collèges d'Enseignement Général du Bénin. En conséquence, les données et chiffres avancés dans le présent travail doivent être considérés comme tels.

### **2-Cadre physique de la recherche**

Pour des raisons de précision et d'objectivité scientifiques, nous avons jugé nécessaire de mener le présent travail de recherche à partir des Collèges d'Enseignement Général de Kèrè et d'Erokowari. En effet, ces deux Collèges d'Enseignement Général se situent dans la commune de Dassa-Zoumè, (l'actuel chef-lieu du département des Collines) plus précisément dans l'arrondissement de Kèrè. Créés respectivement en 2000 et en 2010, les Collèges d'Enseignement Général de Kèrè et d'Erokowari disposent chacun d'une direction, d'un censorat et d'une surveillance ainsi que les infrastructures et équipements nécessaires au bon fonctionnement des activités scolaires. Avec ses deux cycles, le CEG Kèrè dispose de vingt (20) groupes pédagogiques au titre de l'année académique 2016-2017 soit douze (12) groupes pédagogiques au premier cycle et huit (8) groupes au second cycle. Quant au CEG Erokowari, après sept ans d'existence, il ne dispose que du premier cycle avec neuf (9) groupes pédagogiques. C'est dans ces deux collèges que nous allons puiser les données et informations utiles à la réalisation du présent travail de recherche.

### 3-Population cible et échantillon.

Dans le cadre de la réalisation de notre étude, nous avons fondamentalement ciblé les enseignants et les apprenants des Collèges d'Enseignement Général du 1<sup>er</sup> cycle. En effet, le choix de ces deux populations cibles répond à deux objectifs précis. Le premier objectif est de pouvoir apprécier la formation dont bénéficient les enseignants des lycées et collèges du Bénin. Le deuxième objectif est d'appréhender le taux des rendements scolaires des apprenants. Pour atteindre ces objectifs, nous avons donc recensé les qualifications de tous les enseignants intervenant dans les six (6) groupes pédagogiques que compte la promotion 3<sup>ème</sup> des deux CEG ciblés. Au total, les qualifications de trente-six (36) enseignants ont été recueillies soit six (6) enseignants par groupe pédagogique. De plus, nous avons procédé à l'étude des rendements scolaires obtenus par les apprenants des trente-six (36) enseignants ciblés. Tout calcul fait, les apprenants ciblés sont au nombre de 322 contre 36 enseignants

**Tableau I : La population -cible et son échantillon.**

Les CEG ciblés	CEG Kèrè	CEG EROKOWARI	Total
Nombre de classes	3 classes	3classes	6 classes
Nombre d'enseignants ciblés	18 enseignants	18 enseignants	32 enseignants
Nombre d'apprenants ciblés	150 élèves	172 élèves	322 élèves

**SOURCE :** Les données proviennent de la recherche d'Idjiwa Rigobert AGASSA.

#### **4-Techniques et déroulement de la recherche**

Pour mener à bien la présente étude, la démarche méthodologique que nous avons suivie est fort simple. En réalité, celle-ci repose essentiellement sur la recherche documentaire et l'enquête sur le terrain. De plus, les données recueillies issues de nos recherches ont été traitées intelligemment puis analysées.

La recherche documentaire a consisté essentiellement en la consultation effective d'un certain nombre de documents tels-que les articles scientifiques, les rapports, les essais et les mémoires. Ainsi, nous avons eu à parcourir les centres de documentation notamment les bibliothèques de l'ENS de Porto-Novo et de l'INFRE. Dans le monde actuel gouverné par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, il est presque impossible de réaliser un travail de recherche qui se veut scientifique sans avoir recours aux moyens qu'elles offrent. C'est pourquoi, nous étions amenés tout au long de ce travail de recherche à consulter l'internet pour s'appropriier les travaux réalisés par les chercheurs et savants. De manière substantielle, il est à retenir que cette démarche nous a suffisamment ressourcés dans la réalisation de ce travail notamment dans la présentation du cadre théorique de notre sujet.

La deuxième démarche méthodologique nous a amenés à nous rendre aux censeurs des deux CEG concernés afin d'enquêter sur la formation suivie par chacun des enseignants ciblés et leurs rendements scolaires. Pour y arriver, nous avons dû procéder à la fouille des registres de notes des six classes concernées afin de dresser le bilan des rendements scolaires de chaque enseignant. Signalons que bien avant la fouille des registres de notes, nous avons recensé, grâce à la collaboration des censeurs des deux CEG, le diplôme obtenu par chaque enseignant car la logique qui sous-tend notre démarche est que le diplôme de l'enseignant détermine la formation qu'il a suivie.

Après la collecte des données, il a été procédé au traitement des informations. Cette étape a consisté en la lecture des données recueillies sur le terrain ainsi que leur réorientation et leur toilettage. Dans le contexte de notre étude, nous avons d'abord catégorisé les enseignants selon la formation dont ils ont bénéficié puis nous avons totalisé les rendements scolaires obtenus par chaque catégorie d'enseignants.

## **Chapitre 2 : Présentation, analyse des résultats et suggestions**

Dans le deuxième chapitre de ce travail, il s'agira pour nous d'exposer et d'analyser les résultats issus de nos recherches afin de tirer les grandes conclusions qui en découlent. De plus, nous allons émettre des suggestions à la lumière des grands enseignements que nous avons notés tout au long du présent travail de recherche,

### **Section 1 : Présentation, analyse et interprétation des résultats.**

Dans cette section, nous nous évertuerons à présenter les résultats issus de nos enquêtes. Cette présentation nous permettra d'analyser et de commenter les résultats découlant de nos recherches afin d'apprécier leur conformité aux hypothèses émises en début de la recherche.

#### **1-Présentation des résultats**

La présentation des résultats consiste, ici, en la restitution des données issues de nos recherches. A cet effet, nous avons dressé deux tableaux portant respectivement sur la formation des enseignants et les rendements scolaires.

**Tableau 2 : La formation suivie par les enseignants**

Matières	Français	Anglais	H-G	Total	%	PTC	Mat	SVT	Total	%
Eff. Enseignants	06	06	06	18	50%	06	06	06	18	50%
Formations										
1-Les professionnels										
CAPES	00	00	01	01	2,77%	00	00	01	01	2,77%
BAPES	01	01	01	03	8,33%	01	00	02	03	8,33%
TOTAL	01	01	02	04	11,11%	00	00	03	04	11,11%
Pourcentage	16,66%	16,66%	33,33%	22,22 %		16,66%	00%	50%	22,22 %	
2-Les académiques										
Maitrise	00	01	03	04	11,11%	01	00	02	03	8,33M
Licence	02	04	01	07	19,44%	03	02	01	06	16,66%
Total	02	05	04	11	30,55%	04	02	03	09	25%
Pourcentage	33,33%	83,33%	66,66%	61,11 %		66,66%	33,33 %	50%	50%	
3 Les polyvalents										
Licence- géo	01	00	00	01	2,77%	00	00	00	00	00%
Licence-CBG	00	00	00	00	00%	01	00	00	01	2,77%
Licence – SE	00	00	00	00	00%	00	04	00	04	11,11%
Total	01	00	00	01	2,77%	01	04	00	05	13,88%
Pourcentage	16,66%	00%	00%	5,55 %		16,66%	66,66 %	00%	27,77	
4_Enseignants par défaut										
Licence –PSE	01	00	00	01	2,77%	00	00	00	00	00
Maitrise –Socio	01	00	00	01	2,77%	00	00	00	00	00
Total	02	00	00	02	5,55%	00	00	00	00	00
Pourcentage	33,33%	00%	00%	11,11 %						

**Source** : Les données proviennent de la recherche d'Idjiwa Rigobert AGASSA.

**Tableau 3: Les rendements scolaires des apprenants**

		Disciplines littéraires				Disciplines scientifiques				
Diplômes	N	Matière	Effectif total	Effectif admis	Pourcentage	Matière	Effectif total	Effectif admis	Pourcentage	
CAPES	O2	H-G	60	38	63,33%	SVT	60	40	66,66%	
BAPES	06	FR	42	20	47,61%	SVT	48	35	72,91%	
		AN	60	40	66,66%		52	30	57,69%	
		HG	52	29	75%	PCT	60	29	48,33%	
		Taal	164	89	54,26%	Total	160		58,75%	
2 <sup>ème</sup> Groupe										
Maitrise académique	07	HG	48	30	62,50%	SVT	56	33	58,92%	
			56	31	55,35%		64	32	50%	
			64	48	75%	PCT	52	94	38,46%	
		AN	52	31	59,61%					
		Total	220	140	63,63%	Total	172	85	49,41%	
Licence académique	13	AN	48	30	62,5%	PCT	48	16	33,33%	
			56	20	35,71%		56	20	35,71%	
			64	28	43,75%		64	23	35,93%	
			42	20	47,61%					
		FR	64	20	31,25%	MT	42	16	38,09%	
			56	19	33,92%		64	20	31,25%	
			HG	42	21	50%	SVT	42	36	85,71%
			Total	372	158	42,47%	Total	316	131	31,45%
Licence-géo	01	FR	48	13	27,88%	CBG-PCT	42	12	28,57%	
Licence-socio	01	FR	60	15	25%	SE-MT	52	15	28,84%	
							60	12	20%	
Licence-PSE	01	FR	52	19	36,53%		48	09	18,75%	
		Total	160	67	20,27		56	14	25%	
						Total	116	50	26,38%	

**Source :** Les données proviennent de la recherche d'Idjiwa Rigobert AGASSA.

## **2 – Décryptages, analyses et interprétations des résultats.**

### **2-1- Décryptage des tableaux.**

Le premier tableau présente une vue globale de la formation dont ont bénéficié les enseignants ciblés par la présente étude. Après avoir recueilli et analysé le profil de trente-six enseignants, le présent travail de recherche a distingué quatre catégories d'enseignants.

La toute première catégorie d'enseignants est constituée des enseignants qui ont bénéficié d'une formation professionnelle pour l'enseignement au secondaire. En effet, il s'agit des enseignants formés majoritairement par l'Etat ou sur des initiatives personnelles dans les Ecoles Normales Supérieures du Bénin. Ces enseignants, détenteurs de CAPES et/ou du BAPES, font 22,22% des enseignants ciblés soit 11,11% dans les disciplines littéraires et 11,11% dans les matières scientifiques. Toutefois, il faut noter que les enseignants qui ont suivi une formation professionnelle sont plus nombreux dans les disciplines telles que la SVT (50%) et l'Histoire-Géographie (33,33%) que dans les matières comme la Mathématique (0%), le Français (16,66%) et la PTC (16,66%)

La deuxième catégorie d'enseignants rassemble ceux qui ont suivi une formation académique appropriée à la discipline qu'ils enseignent. En réalité, les enseignants concernés ont suivi leur formation académique à la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines ou à la Faculté des Sciences Techniques des Universités pluri-thématiques du Bénin. Dans cette catégorie d'enseignants, l'on distingue deux niveaux de formation : la Maîtrise et la Licence académique. Selon les données de notre tableau, les enseignants diplômés de Maîtrise sont évalués à 11,11% dans les disciplines littéraires et à 8,33% dans les disciplines scientifiques soit un total de 19,44%.

S'agissant de la sous-catégorie des enseignants diplômés de Licence, il faut noter que c'est le seul niveau de formation où les enseignants de toutes les

disciplines sont représentés. Avec cette nouvelle donnée, les enseignants ayant bénéficié de la formation de niveau Licence font 36,11% des enseignants ciblés soit 19,45% dans les disciplines littéraires et 16,66% dans les sciences. De ces données, il faut comprendre que 55,55% des enseignants répertoriés ont bénéficié d'une formation académique dans des filières d'enseignement soit 30,55% dans les disciplines littéraires et 25% dans les matières scientifiques. Néanmoins, il faut préciser que les enseignants de Français et de la Mathématique sont moins nombreux comparativement aux enseignants des autres disciplines.

La troisième catégorie d'enseignants est constituée des enseignants qui enseignent deux ou plusieurs disciplines alors qu'ils ont suivi une formation les ayant préparés à l'enseignement d'une discipline scolaire précise. Ces enseignants que nous avons nommés « *Les enseignants polyvalents* » interviennent dans l'enseignement des disciplines telles que le Français, la Mathématique et la PCT. En effet, de nombreux enseignants qui ont suivi initialement leur formation académique et /ou professionnelle en Histoire et/ ou en Géographie se voient à eux confiés l'enseignement du Français. Dans le cadre de la présente étude, les historiens et géographes font 16,66% des enseignants du Français soit 2,77% des enseignants ciblés. Tel est aussi le pourcentage des enseignants qui enseignent la PCT bien qu'ayant suivi leur formation en CBG. Quant à l'enseignement de la Mathématique, il faut dire que 66,66% des enseignants de la Mathématique ont suivi leur formation en Science-Economique,

Retenons que « *les enseignants polyvalents* » sont plus nombreux dans les disciplines scientifiques (13,88%) que dans les disciplines littéraires (2,77%)

La quatrième catégorie d'enseignants que nous avons nommée « *les enseignants par défaut* » ont bénéficié d'une formation académique / professionnelle dans les filières n'ayant aucun rapport avec l'enseignement (psychologie, sociologie et science juridique). Ceux-ci interviennent seulement

et souvent dans l'enseignement du Français et font 33,33% des enseignants de Français soit 5,55% de l'ensemble des enseignants ciblés

En définitive, il faut noter que la formation reçue par les enseignants des Collèges et Lycées du Bénin est loin d'être homogène. A proprement parler, il se dessine, dans le système éducatif béninois, trois grandes catégories d'enseignants du secondaire. La première grande catégorie qui est d'ailleurs majoritaire réunit les enseignants qui ont bénéficié d'une formation académique dans les filières d'enseignement. La deuxième grande catégorie englobe les enseignants qui ont suivi une formation professionnelle pour l'enseignement au secondaire. La troisième grande catégorie prend en compte les enseignants qui n'ont bénéficié ni d'une formation académique ni d'une formation professionnelle dans les disciplines qu'ils enseignent. De plus, il faut reconnaître que les enseignants des disciplines telles que la SVT, l'Histoire Géographie et l'Anglais ont suivi soit une formation professionnelle soit une formation académique pour l'enseignement de ces disciplines tandis-que les enseignants du Français, de la PCT et de la Mathématique ont plus suivi soit une formation académique en relation avec ces disciplines soit une formation n'ayant aucun rapport avec celles-ci..

Le deuxième tableau récapitule les performances réalisées individuellement par les trente-six enseignants et celles réalisées par les différentes catégories auxquelles ils appartiennent.

Les deux enseignants détenteurs du CAPES ont eu dans leur classe un taux de réussite de 66,33%.

La sous-catégorie de BAPES représentée par six enseignants a globalement réalisé une performance de 54,26% dans les disciplines littéraires et 58,75% dans les sciences. En termes de performance par discipline, il faut dire que les enseignants d'Histoire-Géographie ont réalisé les meilleures performances

tandis-que ceux de Français ont moins de succès. Plus explicitement, il faut retenir que tous les enseignants de niveau BAPES ont excédé la barre des 50% de réussite sauf les enseignants de Français et de la PCT qui ont un taux de réussite tournant autour de 40%

La sous- catégorie d'enseignants diplômés de Maitrise a eu 63,63% de réussite scolaire dans les disciplines littéraires contre 49,41% dans les disciplines scientifiques. Tout comme dans les cas précédents, les enseignants d'Histoire-Géographie réalisent la meilleure performance avec 75% de réussite contre 38,46% en PCT.

La sous-catégorie d'enseignants détenteurs de Licence académique a globalement eu un taux de réussite qui est en dessous des 50%. En effet, ces enseignants ont réalisé des performances allant de 42,47% dans les disciplines littéraires contre 31,45% dans les matières scientifiques. A ce niveau, les meilleures performances sont à l'actif des enseignants d'Anglais .Par contre, les enseignants du Français et de la Mathématique se retrouvent avec respectivement 31,25% et 38,09% de taux de réussite.

La dernière catégorie d'enseignants a obtenu un taux de réussite de 29,37% en Français contre 26,38% en Mathématique et 28,57% en PCT.

En gros, il faut noter que les résultats scolaires des apprenants sont peu satisfaisants surtout en Mathématique et en Français.

## **2-2- Analyses et interprétations des résultats**

Les données compilées dans le tableau 2 et 3 apportent les éléments d'appréciation de la situation actuelle de la formation des enseignants au Bénin et ses implications dans les rendements scolaires.

Après s'être penché sur la formation dont les enseignants ciblés ont bénéficié, la présente étude a pu distinguer trois catégories d'enseignants.

La première catégorie d'enseignants prend en compte les enseignants qui ont bénéficié d'une formation académique dans les disciplines qu'ils enseignent. En effet, ceux-ci font 55,55% des enseignants ciblés. Cette dominance des enseignants ayant suivi une formation académique dans l'enseignement au secondaire tient au fait que le seul centre qui a assuré en permanence la formation des enseignants au Bénin est l'Université d'Abomey-Calavi notamment les deux facultés FLASH et FAST.

La deuxième catégorie d'enseignants identifiés regroupe les enseignants qui ont bénéficié d'une formation professionnelle dans les Ecoles Normales Supérieures du Bénin. Selon nos statistiques, ceux-ci font 22,22% des enseignants soit un pourcentage en dessous de la moitié de ceux ayant bénéficié d'une formation académique. Si les enseignants ayant suivi une formation professionnelle sont minoritaires, l'on peut l'expliquer par le rétropédalage et les tergiversations qui ont, pendant longtemps, caractérisé la politique de l'Etat béninois en ce qui concerne la formation professionnelle des enseignants. De plus, l'exiguïté du cadre physique des Ecoles Normales Supérieures sans compter les frais de la formation qu'elles offrent sont autant de raisons qui ont suffisamment concouru à ce que les lycées et collèges du Bénin disposent de peu d'enseignants aux qualifications professionnelles.

En raison du manque d'enseignants qualifiés dans les disciplines telles que le Français, la Mathématique et parfois la PCT, il est apparu dans le système éducatif béninois une troisième catégorie d'enseignants. Celle-ci englobe les enseignants n'ayant bénéficié ni d'une formation académique ni d'une formation professionnelle appropriée à la discipline qu'ils enseignent. Au total, ces enseignants font 22,2% des enseignants du secondaire. Si ces données traduisent globalement l'état de la formation des enseignants au secondaire, il faut également reconnaître qu'elles cachent quelques particularités qui s'observent dans certaines disciplines. A y voir de près, l'on constate que les disciplines

comme l'Anglais, l'Histoire-Géographie et la SVT partagent des caractéristiques presque similaires en termes de la formation des enseignants. En réalité, les enseignants de ces disciplines ont suivi soit une formation professionnelle soit une formation académique pour l'enseignement de ces disciplines. A l'opposé, 50% des enseignants du Français, 16,66% des enseignants de la PCT et 66,66 % des enseignants de la Mathématique n'ont bénéficié d'aucune formation appropriée pour l'enseignement de ces matières. Les particularités observées au niveau de ces trois disciplines peuvent se comprendre par le caractère exigeant de ces matières à l'université et aussi par les préjugés et mythes qui sont portés sur elles.

De ce qui précède, il faut dire que de nombreux enseignants n'ont véritablement pas été formés pour enseigner dans les lycées et collèges du Bénin.

Face à ce tableau très peu reluisant, l'on est légitimement en droit de nous demander si le niveau de formation des enseignants n'influe pas les rendements scolaires. Seule une étude comparative mettant en relation les enseignants ciblés et leurs rendements scolaires permettra d'avoir des éléments de réponse à cette interrogation. Lorsqu'on considère les différentes catégories ou sous-catégories d'enseignants (CAPES, BAPES, Maitrise, Licence,) et leurs rendements scolaires, il se dégage clairement deux niveaux de rendements scolaires. D'abord, l'on observe les rendements scolaires ayant presque atteint ou dépassé 50% de réussite. Le deuxième niveau de rendements scolaires prend en compte ceux dont le pourcentage est en dessous des 50% de réussite. A l'analyse, on se rend compte de ce que c'est seulement et uniquement les enseignants des sous-catégories CAPES, BAPES et Maitrise qui ont eu des taux de réussite ayant presque atteint ou excédé les 50%. Tout en reconnaissant que les rendements scolaires en Français et en Mathématique sont peu élogieux, l'on peut déjà se féliciter des performances réalisées par les enseignants de ces trois sous-catégories. En effet, les enseignants de la sous-catégorie de CAPES ont réalisé un taux de performance

allant de 66,33% de réussite dans les matières littéraires à 66,66% dans les matières scientifiques. Quant à la sous-catégorie de BAPES, le taux de réussite est de 54,26% dans les matières littéraires et 58,75% dans les matières scientifiques. La dernière sous-catégorie de Maitrise a réalisé un taux de réussite évalué à 63,63% dans les matières littéraires et 49,41% dans les matières scientifiques. En s'appuyant sur ces données, l'on peut conclure sans hésitation aucune que les enseignants ayant suivi les formations de niveau CAPES, BAPES et Maitrise ont globalement de bons rendements scolaires. Toutefois, l'on constate que, dans la catégorie de ces enseignants, quelques-uns sont peu productifs. Ceci voudra dire que si la formation des enseignants favorise de bons rendements scolaires, il faut s'interdire de croire que c'est systématique. Autrement dit, la formation des enseignants n'est pas le seul facteur qui détermine les rendements scolaires. Les facteurs tels-que la détermination, la culture personnelle, le dévouement et la rigueur dans le travail de l'enseignant et des apprenants sans compter leurs conditions de vie et de travail constituent autant de paramètres qui peuvent influencer les rendements.

Faisons constater que si les enseignants ayant suivi les formations de niveau CAPES, BAPES et Maitrise ont de bons rendements scolaires il reste une réalité que ceux-ci ne font seulement que 41,66% des enseignants ciblés. Ceci sous-entend donc que 59,33% des enseignants n'ont pas bénéficié d'une formation susceptible de favoriser de bons rendements scolaires.

Par ailleurs, le pourcentage de 41,66% qui représente les enseignants ayant de bons résultats pourrait bien varier dans certaines disciplines. Et pour cause, les enseignants de Français et de Mathématique ayant suivi ces trois niveaux de formation (CAPES, BAPES, Maitrise) font respectivement 16,66% et 0%.

Le grand enseignement à tirer de ces statistiques est que si la formation des enseignants déterminait, à lui seul, les rendements scolaires, le pourcentage total de réussite serait 41,66% avec 16,66% en Français et 00% en Mathématique.

En définitive, il faut noter que les enseignants ayant bénéficié des formations de niveau CAPES, BAPES et Maîtrise ont de bons résultats. Toutefois, il faut reconnaître que ces enseignants font seulement 41,66% des enseignants ciblés. Il est important donc que la formation des enseignants soit mieux assurée afin que le système éducatif béninois dispose suffisamment d'enseignants bien formés capables d'apporter leur contribution à la résolution du faible taux de rendements scolaires au Bénin.

## **Section 2 : SUGGESTIONS**

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que le système éducatif béninois vit depuis des années une crise manifeste. Outre les rendements scolaires de ces dernières années qui sont très parlants, la baisse notoire du niveau des apprenants apporte la preuve irréfutable que le système éducatif béninois est mal en point. S'il est vrai que cette crise tient à plusieurs facteurs, il faut tout de même reconnaître que la formation dont ont bénéficié les enseignants, actuellement en poste dans les collèges du Bénin, est une cause majeure de cette crise. Pour ce faire, le Bénin a le devoir de s'investir résolument dans la formation des enseignants afin de disposer, à long terme, des enseignants qualifiés capables de redonner au système éducatif béninois sa vitalité de jadis. Pour y arriver, de nombreuses dispositions doivent être prises tant dans le cadre de la formation des enseignants qu'au niveau de l'enseignement secondaire.

### **I- Les propositions pour une formation réussie des enseignants**

Il est désormais établi que la formation des enseignants a une grande responsabilité dans la crise actuelle du système éducatif béninois. En conséquence, le Bénin a le devoir d'assurer, au mieux, la formation des enseignants afin de disposer, dans un futur proche, des enseignants qualifiés. Pour atteindre cet objectif, il faudrait que tous les acteurs impliqués dans la formation des enseignants jouent résolument leurs partitions. Il s'agit, en fait, des

responsabilités que doivent assumer l'Etat béninois, les acteurs en charge de la formation des enseignants et les élèves-professeurs pour que la formation des enseignants soit véritablement une réussite au Bénin.

### **1 - L'Etat béninois**

Etant l'autorité suprême qui définit et qui met en œuvre la politique éducative du pays, l'Etat béninois a le devoir de s'engager dans la formation réelle des enseignants du secondaire. Cet engagement suppose qu'il accepte de créer les conditions favorables à une formation professionnelle des enseignants tant en qualité qu'en quantité suffisante. En termes clairs, l'Etat béninois doit ;

- élargir le cadre physique des deux Ecoles Normales Supérieures publiques existantes (ENS de Porto-Novo et de Natitingou) à travers la construction des salles de cours et des bâtiments administratifs. De telle mesure offrira un meilleur confort d'étude aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants. De plus, cette initiative permettra aux centres de formation d'accueillir et de former des enseignants en quantité ;

- équiper les Ecoles Normales Supérieures des infrastructures telles-que les centres de documentation et la couverture en réseau wifi. Cette disposition, en plus d'être une exigence du temps, favorisera aux élèves professeurs un meilleur accès aux savoirs et aux connaissances, gage de toute bonne formation ;

-doter les Ecoles Normales Supérieures d'un personnel formateurs recruté sur la base du mérite et de la conscience professionnelle. Loin d'être une disposition banale, cette mesure permettra de rehausser la qualité de la formation et de créer des valeurs chez les élèves-professeurs. En effet, les élèves-professeurs en ayant pour formateurs des enseignants dont les compétences, l'exemplarité et la probité sont avérées finiront par s'identifier à leurs formateurs en développant les mêmes valeurs ;

-créer un organe de suivi et de contrôle des activités pédagogiques, didactiques et administratives de toutes les Ecoles Normales Supérieures publiques comme privées. Cet organe sera d'autant plus utile s'il est investi de la mission d'organiser un examen national à l'intention de tous les élèves-professeurs de niveau BAPES et de CAPES, sans discrimination aucune. Autrement dit, nous suggérons que l'Etat généralise l'organisation de l'examen national qui s'applique seulement jusqu'ici aux élèves-professeurs des centres de formation privés. Cette disposition est, croyez-moi, le seul rempart contre la fraude et la tricherie qui s'observent aujourd'hui dans certains centres de formation ;

- assainir le mode de recrutement des élèves-professeurs en formation dans les différents centres de formation du Bénin. Il est indispensable que les élèves-professeurs, à titre payant, soient recrutés en fonction de leurs performances intellectuelles et non sur la base de leur pouvoir financier lequel dresse souvent le lit à la médiocrité ;

- s'assurer de la bonne moralité des élèves-professeurs recrutés dans les Ecoles Normales Supérieures. Dans un système éducatif comme le Bénin où l'enseignant est transmetteur de savoirs et éducateur, il est important de veiller à la bonne moralité des enseignants. Pour y arriver, il faut que le dossier des candidats désireux de se faire former comporte les notes de conduite obtenues par chacun d'eux de la classe de 6<sup>ème</sup> en Terminale ;

- assurer la formation continue des enseignants déjà en poste dans les collèges et lycées du Bénin. Même en étant déjà formés, ceux-ci doivent périodiquement bénéficier d'un recyclage. Cette formation doit s'inscrire dans un programme bien défini et bien établi.

## **2- Les acteurs en charge de la formation des enseignants du secondaire.**

### **2-1- Les autorités administratives des centres de formation**

La mission du personnel administratif des centres de formation est d'accompagner les formateurs et les élèves-professeurs dans la formation. Pour cela, il doit :

- planifier convenablement le calendrier académique en prenant en compte des besoins de la formation (stage, évaluation, congé et vacances). Le calendrier académique en vigueur actuellement dans les ENS ne favorise pas une bonne formation pratique aux élèves-professeurs. En effet, la période d'Avril à Mai au cours de laquelle les élèves-professeurs suivent actuellement les stages coïncident malheureusement avec les devoirs surveillés, le congé de détente et les journées culturelles des collègues d'accueil. Ces malheureuses coïncidences nous font croire qu'il faut changer la période actuelle de la formation pratique des élèves-professeurs et la ramener aux mois de Janvier et de Février ;
- s'assurer du bon fonctionnement des activités pédagogiques et didactiques liées à la formation ;
- mener des activités répétitives de contrôle et de vérification de l'effectivité des enseignements ;
- assurer la transparence dans les évaluations académiques.
- assurer la sécurité et le bon fonctionnement des biens de l'Erat.

### **2-2 - Les formateurs**

Les formateurs constitués de professeurs d'université, inspecteurs du secondaire, pédagogues et psychologues ont une mission centrale dans la formation des enseignants. En effet, les formateurs doivent pouvoir :

- définir le modèle de l'enseignant du secondaire à former pour le système éducatif béninois. La pertinence de cette proposition réside dans le fait que les enseignements au programme dans les Ecoles Normales Supérieures du Bénin sont aujourd'hui divergents et variés. Cet exercice permettra donc d'uniformiser la formation afin d'offrir les mêmes outils d'enseignements à tous les élèves-professeurs une fois sur le terrain d'enseignement.

- offrir aux élèves-professeurs une formation susceptible de les outiller à l'enseignement des disciplines scolaires. Cette disposition implique que le contenu de la formation dont bénéficient les élèves-professeurs soit en adéquation avec le contenu des disciplines scolaires. Ceci sous-entend aussi que l'équilibre entre les connaissances académiques et les connaissances professionnelles doivent être assuré lors de la formation.

- susciter chez les élèves-professeurs la vocation pour la profession d'enseignement. Les formateurs doivent à travers leurs enseignements et les valeurs dont ils font preuve susciter chez les élèves-professeurs l'amour et la vocation pour l'enseignement.

### **2-3- Les élèves-professeurs**

Quoiqu'on dise, les élèves-professeurs doivent se convaincre de ce qu'ils sont les maîtres de leur formation. En conséquence, ils doivent s'investir résolument dans leur formation en ayant pour devise que rien ne vaut la formation personnelle. Cet engagement doit se traduire par leur rigueur dans le travail, leur ponctualité et leur assiduité aux cours tout au long de la durée de leur formation. Cette détermination dans le travail va libérer les élèves-professeurs des moyens peu orthodoxes auxquels certains d'entre eux ont recours de gré ou de force dans la négociation de leur réussite académique. Pour finir, les élèves-professeurs doivent comprendre que l'on ne s'inscrit pas dans une Ecole Normale Supérieure en ayant pour objectif prioritaire de créer une formation politique ou un mouvement

syndicaliste. De telles illusions ont déjà éloigné et continuent d'éloigner plusieurs élèves-professeurs de leur formation.

## **II- Les dispositions à prendre au niveau de l'enseignement secondaire**

S'il est vrai que la formation des enseignants est déterminante dans la résolution du faible taux des rendements scolaires, il faut pourtant se garder de croire qu'elle est une panacée. Autrement dit, former et disposer des enseignants bien qualifiés ne suffiront pas au système éducatif béninois pour avoir de meilleurs rendements scolaires. Il faut donc que le système éducatif béninois aille au-delà de la formation des enseignants pour disposer des lycées et collèges où les enseignants et les apprenants pourront travailler harmonieusement. Cet objectif ne sera véritablement atteint que lorsque le système éducatif béninois répondra à des obligations infrastructurelles et structurelles.

### **1- Les dispositions infrastructurelles**

Pour un enseignement rentable, les enseignants et apprenants doivent obligatoirement travailler dans un cadre physique offrant un minimum de confort. Or, les Collèges et Lycées du Bénin continuent de souffrir d'un manque criard d'infrastructures et d'équipements scolaires. En témoignent le surpeuplement des salles de cours et l'inexistence des centres de documentation dans les établissements. C'est en raison de tout ceci que l'Etat béninois doit dans chaque établissement :

- construire des bâtiments administratifs en qualité et en quantité ;
- construire des salles de cours équipées de chaise et de bancs ;
- construire des centres de documentations et des salles de jeu ;
- assurer la couverture des établissements en réseau Wifi.

## **2-Les dispositions secondaires.**

De nouvelles dispositions doivent être prises pour rendre performant le système éducatif béninois. Ces dispositions relèvent des responsabilités de l'Etat et des autres acteurs de l'enseignement secondaire.

### **2-1- Les responsabilités de l'Etat.**

Pour l'efficacité de l'enseignement au secondaire l'Etat doit :

- mettre suffisamment des enseignants bien formés à la disposition des collèges et lycées du Bénin. Ceci sous-entend qu'en amont les enseignants sont recrutés sur la base du mérite ;
- pourvoir toutes les communes d'inspecteur et de conseillers pédagogiques de toutes les disciplines. Ceux-ci auront pour mission de suivre et de contrôler la qualité et la validité des enseignements que dispensent les enseignants dans les collèges et lycées. En raison du nombre restreint des inspecteurs et des conseillers pédagogiques face à un effectif d'enseignants de plus en plus grandissant, l'Etat béninois a l'obligation de s'investir dans la formation et dans le recrutement de ces deux acteurs précieux du système éducatif béninois ;
- assurer de meilleures conditions de vie aux enseignants. Il s'agit donc de valoriser la fonction enseignante à travers une valorisation salariale. Cette mesure motivera davantage les enseignants dans l'exercice de leur profession et permettra aussi de mettre fin aux mouvements de grève aux conséquences incalculables sur le système éducatif.

### **2-2 - Les autorités des établissements**

En tant que responsables des Collèges e lycées, les autorités administratives ont une mission non négligeable dans l'enseignement qui

se donne dans leurs établissements. En réalité, elles ont le devoir d'accompagner les enseignants et les apprenants en assurant le bon fonctionnement des activités scolaires. C'est pour cette raison que les directeurs, proviseurs, censeurs et surveillants de collèges et lycées doivent veiller au maintien de la discipline, la ponctualité, la transparence et la rigueur dans le travail tant chez les apprenants que chez les enseignants. Après avoir veillé au bon fonctionnement des activités scolaires, les autorités administratives doivent créer un creuset d'échange avec les parents des apprenants. Ce creuset permettra aux responsables d'établissement et aux parents d'élèves de suivre de bout en bout les activités scolaires et extrascolaires des apprenants à travers l'échange des messages. Cette disposition a prouvé déjà son efficacité dans l'établissement privé 'CLE DE LA REUSSITE' d'Abomey-Calavi.

### **2-3 - Les enseignants**

Les enseignants du secondaire occupent une place de choix dans la transmission des connaissances et des savoirs. C'est pourquoi, ils doivent exercer leur profession en toute probité et en toute conscience professionnelle. En termes clairs, les enseignants doivent donc développer et développer chez les apprenants les valeurs telles que l'amour pour le travail, la rigueur, la discipline et le sens de responsabilité.

## **Conclusion**

En définitive, il faut noter que la formation des enseignants favorise globalement de bons rendements scolaires. C'est d'ailleurs ce que nous enseigne la présente étude à travers les rendements scolaires obtenus par les enseignants ayant suivi la formations de niveau CAPES, BAPES et Maitrise. Toutefois, il faut dire que les enseignants bien formés sont actuellement minoritaires dans les classes des collèges et lycées du Bénin. C'est pour cette raison que le Bénin n'a d'autres choix que de s'engager dans la formation qualitative et quantitative des enseignants. Ceci suppose que tous les acteurs du système éducatif béninois acceptent d'assumer les responsabilités qui sont les leurs pour la réussite de ce projet. Une fois la formation des enseignants assurée en quantité et en qualité, de nombreuses dispositions infrastructurelles et structurelles doivent être prises au niveau de l'enseignement secondaire afin de permettre aux enseignants et aux apprenants d'exploiter la plénitude de leurs potentialités. C'est en prenant et en mettant en application ces dispositions que le système éducatif béninois pourra retrouver son rayonnement et sa vitalité qui sont aussi ceux du pays entier.

## Bibliographie

**AKABASSI, J** (2008) *Formation des enseignants et performances scolaires* mémoire de maîtrise en science de l'éducation. 72.

**ARDOINO J.** (2000) *Education et formation : « les avatars de l'éducation »* PUF, Paris. 270.

**ALTET, M.** (1994) *La formation professionnelle des enseignants, analyse des pratiques e stratégies pédagogiques*, Paris, PUF Paris. Page 200.

**ATTENOUKON. A. S** *La formation pratique des enseignants ; cas du système éducatif béninois*, 138-146.

**BOURDONCLE, R, er DEMAILL, Y, L.** (1998) *Les professeurs de l'éducation et de la formation*, Presses Universitaires du Supérieure, 89.

**-BOUVIER, et OBEN, J-P** (1998) *La formation des enseignants sur le terrain*, Paris, Hachette. 187.

**-CLERC, F.** (1995) ‘ ‘ *La formation des enseignants, les enjeux*’ ’ in *Cahiers d'études pédagogiques*, Paris, Hachette, n 335 78.

**COMPAORE, D.E.** (1996) *L'influence de la formation initiale de l'enseignant sur le rendement scolaire des élèves ; cas des maitres formés des ENEP et la réussite des élèves au CEP au Burkina-Faso*, mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, 75.

**CRAHAS, M.** (1996) *Peut-on lutter contre l'école scolaire ?*, Bruxelles, De Boeck Université. 36.

**GBESSO K Franck** (2013-2014) *La problématique de la formation initiale des enseignants et rendement interne dans l'enseignement secondaire au Bénin : Cas du CEG MERIDIEN* ». 64.

- **KOUDOADINOU, R** *Curseurs Curatifs à un système éducatif dévasté.*  
Cotonou, Plumes Soleil. 139.

-**HOUEDENOU, F** *Aspects historiques et conceptuels de l'éducation*

-**PERENOUD, P.** (1994). *La formation des enseignants entre théorie et pratique,*  
Paris, Harmattan, 72.

-**PAQUAY, L.** (1996). *Former des enseignants professionnels : quelles  
stratégies ? Quelles compétences ?*, Bruxelles, De Boeck Université, 45.

-**TCHAGNANOU, A** (2008) *Problématique de la formation initiale des  
enseignants et son impact sur le rendement interne des écoles : cas des cégbè-  
klikamé et bè-atikpakagounou de Lomé au Togo*, Université de Lomé Togo.  
Maitrise en sciences de l'éducation, 148.

## La sitographie

-**AGBOTON, S. et MEDE Moussa, Y.** (1994). *Formation des enseignants dans une perspective d'éducation permanente au Bénin. International Review of Education* 40(3), Page : 223-234. . [Http //dx.doi.org/10.1007/bf01257777](http://dx.doi.org/10.1007/bf01257777)

-**RESEN-Bénin.** (2008). *Le système éducatif béninois : Analyse sectorielle pour une politique éducative plus équilibrée et plus efficace.* Repéré à <http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/>

Date de consultación: 02/ 05/ 2017.

- **UNESCO-BREDA.** (2011). *La question enseignante au Bénin : un diagnostic holistique pour la construction d'une politique enseignante consensuelle, soutenable et durable.* Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002171/217150f.pdf> Page 226.

Date de consultation : 31/06/2017.

-**UNESCO,** (2010), *Guide méthodologique d'analyse de la question enseignante,* Document de travail du Gouvernement du Bénin, 2007, *Les actes du Forum national sur le secteur de l'éducation,* (12-16 Février 2007). Ministères en charge de l'éducation Cotonou. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001901/190129f.pdf>

Date de consultation : 07/07/2017.

## Table des matières

Dédicace.....	4
Remerciements .....	5
Définitions des sigles, acronymes et abréviations.....	7
Liste des tableaux et schémas.....	8
Résumé.....	9
<b>Introduction.....</b>	<b>12</b>
<b>Chapitre 1 : Cadre théorique et méthodologique de la recherche.....</b>	<b>28</b>
Section 1 : Cadre théorique de la recherche.....	24
1-1- Le contexte et enjeu du sujet.....	15
1-2- La problématique.....	17
1-3- L'état de la question.....	20
1-4- Les objectifs et hypothèses de la recherches.....	21
1-5- L'explication détaillée du sujet.....	24
Section 2 : Cadre méthodologique de la recherche.....	28
1-1 Le cadre d'étude et physique de la recherche.....	25
1-2 Population-cible et échantillon.....	26
1-3- Techniques et déroulement de la recherche.....	28
<b>Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats et suggestions .....</b>	<b>46</b>
Section 1 : Présentation et analyse des résultats.....	39
1-1-Présentation des résultats.....	31
1-2 Décryptage, analyse et interprétation des résultats.....	39
Section 2 : Suggestions .....	46
1-1- Les propositions pour une formation réussie des enseignants.....	44
1-2- Les dispositions à prendre au niveau de l'enseignement secondaire.....	46
<b>Conclusion.....</b>	<b>47</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>49</b>
..	
<b>Sitographie .....</b>	<b>50</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>51</b>

